



Société de développement
du quartier des Cygnes
1400 Yverdon-les-Bains



ASSEMBLEE GENERALE DU MERCREDI 1^{er} JUIN 2022 A LA SALLE DE L'ESCALE

Jean-Paul Clément, président ouvre la séance à 20h00 et salue cordialement toutes les personnes présentes. Après 2 années durant lesquelles la date de notre assemblée a dû être repoussée, celle-ci se tient à nouveau au printemps.

Il salue et remercie de leur présence les personnes suivantes :

- Monsieur Christian Weiler, Municipal en charge du Département du service de la Sécurité publique et de défense incendie et secours
- Monsieur Pascal Pittet, Lieutenant-colonel qui est dès aujourd'hui à la tête de la direction du service de la Sécurité publique
- Madame Aurélie-Maude Hofer, 2^{ème} vice-présidente du Conseil Communal
- Madame Marylaure Garcia, cheffe de l'observatoire de la Sécurité publique
- Monsieur Yves Pommaz, Service Jeunesse et cohésion sociale (JECOS)
- Monsieur le Sergent Patrick Graber, délégué de la Police de proximité et répondant du quartier
- Monsieur Michaël Meyer, partenaire extérieur dans le cadre du projet Adrien
- Madame Silli Mona, déléguée à la durabilité
- Madame Aino Adrieans, biologiste conseil
- Notre président d'honneur Monsieur Philippe Golliard
- Monsieur Luc Hausmann, Pasteur de l'Escale
- Monsieur Roger Juillerat du Journal La Région

Se sont excusés :

- Monsieur Rémy Jaquier, Député du Grand Conseil
- Madame Brenda Tuosto, Municipale en charge du Département des travaux, de l'environnement et de la mobilité
- Monsieur Lionel Guichard, responsable des espaces verts
- Messieurs Paul Cometta et Pascal Dumartheray, présidents d'honneur
- Quelques membres du comité en vacances ou retenus par du baby-sitting

Les représentants de l'Escale sont chaleureusement remerciés pour leur accueil dans cette magnifique salle.

Une petite collation ainsi que le verre de l'amitié vous seront offerts par la Société après notre assemblée.

Ordre du jour

1. Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2021
2. Elections des scrutateurs
3. Cotisations
4. Rapports :
 - 4.1 Rapport du président
 - 4.2 Rapport de la caissière
 - 4.3 Rapport des vérificateurs des comptes
5. Comité : Admissions – démissions - jubilaires
6. Elections :
 - 6.1 du comité
 - 6.2 des vérificateurs des comptes
7. Message de nos autorités
8. Présentation sur la biodiversité dans la ville et notre quartier
9. Divers, propositions individuelles, questions/réponses
10. Clôture de l'assemblée
11. Verre de l'amitié

POINT 1 – APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2021

Comme décidé lors de notre assemblée générale de 2006, il n'y a plus de lecture du PV. Les personnes qui en ont fait la demande ont reçu un exemplaire par la poste. Il est également disponible sur notre site internet. Quelques exemplaires sont aussi à votre disposition sur la table à l'entrée. Vu qu'il n'y a pas de remarques, le PV est considéré comme accepté et son auteur Brigitte Jaquier est remerciée.

POINT 2 – ELECTION DES SCRUTATEURS

Aucune votation n'étant prévue ce soir, nous procéderons à l'élection de 2 scrutateurs uniquement en cas de besoin.

POINT 3 – COTISATIONS

Les finances de notre société sont toujours saines comme vous pourrez le constater avec le rapport de la caissière. Le comité tient à ce que nos cotisations demeurent modestes. Celles-ci restent donc à Fr. 15,- d'autant plus que nous avons commandé de nouveaux bulletins de versement vu que les anciens ne seront plus valables dès cet automne.

POINT 4 – RAPPORTS

4.1 Rapport d'activités 2021-2022

Durant l'exercice 2021-2022, le comité s'est réuni à 6 reprises en assemblée ordinaire.

Fête des Cygnes

On a déjà parlé de la Fête des Cygnes 2021 lors de notre AG du 2 octobre 2021. Le succès avait été immense et il en est ressorti un joli bénéfice. La caissière vous donnera le chiffre exact lors de son rapport.

Décorations de Noël – 11 décembre 2021 – 8 janvier 2022

Le montage s'est déroulé normalement dans le froid mais au sec. Comme chaque année, pendant qu'une partie du comité se chargeait des décorations, une délégation de quelques dames mettaient sous pli le flyer et le bulletin de versement de la cotisation qui sont distribués en fin d'année dans les boîtes aux lettres du quartier ainsi qu'à nos membres habitant à l'extérieur d'Yverdon.

Nous avons ensuite eu le plaisir de tous nous retrouver près de notre cabane pour l'apéro et le traditionnel gâteau au fromage de la boulangerie Rico.

Le démontage s'est fait le samedi 8 janvier et aucun acte de vandalisme n'a été constaté.

Un grand merci au Service des Energies pour les connections électriques, au Service des Travaux et Environnement pour les sapins mis à disposition ainsi qu'aux membres du comité et leurs conjoints qui ont permis une nouvelle fois de décorer notre quartier durant cette période de fête.

Brandons des Cygnes

Après avoir dû annuler les éditions 2019 (collision de date avec les brandons d'Yverdon) 2020 et 2021 (Covid), nous avons aussi dû annuler celle de 2022. Le comité en a décidé ainsi le 12 janvier 2022 le même jour que la décision du Conseil Fédéral de prolonger les mesures de restriction Covid jusqu'au 31 mars. Celles-ci ont finalement été levées mi-février mais bien trop tard pour relancer l'organisation de nos brandons (recherche de sponsors, confection des costumes des enfants, etc.).

Marche exploratoire

Dans le cadre du projet Adrien et de la sécurité publique, quelques personnes du quartier ont participé à une marche exploratoire dans la soirée du 19 janvier 2022 en compagnie de représentants de la commune et de la police. Celle-ci avait pour but de déterminer les points noirs et ce qui pourrait être fait pour améliorer la sécurité dans le quartier.

Projet Adrien

Le rapport final n'est pas encore terminé. Le point de la situation vous sera communiqué dans quelques minutes par les responsables du projet.

Bibliothèque mobile

Elle a été inaugurée le samedi 26 mars 2022 et elle se trouve maintenant à disposition de chacun à la boulangerie Rico.

Opération coup de balai

Suite à la demande d'une habitante du quartier, nous avons organisé l'opération coup de balai le samedi 26 mars 2022. Une quarantaine de personnes y ont pris part (beaucoup de familles et enfants) et une quinzaine de sacs 35 litres ont été remplis de déchets divers mais surtout de mégots de cigarettes. Un apéro convivial a clos cette belle matinée.

Projet participatif « un espace public à 5 minutes de chaque Yverdonnois »

Dans le cadre de ce projet qui se tenait du 11 au 14 mai 2022 dans le parc derrière le kiosque des Prés-du-Lac, nous avons accepté d'organiser le samedi 14 mai une matinée de jeux pour les enfants. Nous n'avons pas eu beaucoup monde, la publicité pour ces animations durant 4 jours n'étant certainement pas suffisante.

Arbre malade

Comme mentionné lors de la dernière AG, le cèdre situé dans le jardin de la Chapelle des Cygnes était malade et a été étêté fin 2021.

Travaux à la Rue du Mujon

Des travaux sont prévus prochainement dans cette rue : abattage d'arbres, replantation de nouveaux spécimens ainsi que réfection de la chaussée. Le 8 avril dernier, quelques membres de notre comité ont rencontré plusieurs personnes des différents services de notre commune (Energie, Mobilité, Urbanisme) afin de connaître les dates de début et fin des travaux. Ces derniers ont pris du retard et n'ont pas encore commencé mais cela ne devrait pas perturber le bon déroulement de notre fête en septembre. De plus, la borne amovible prévue à une des sorties du parc sera supprimée et le (nouveau) petit trottoir ne devrait pas gêner l'accès pour les personnes à mobilité réduite ainsi que les remorques qui amènent le matériel et les boissons pour notre fête.

Un deuxième point a été soulevé lors de cette rencontre ; la création d'un conduit souterrain afin de tirer de l'électricité depuis un candélabre jusqu'au sapin de Noël situé dans la cour de l'école. Notre demande a été accueillie favorablement et nous ne devrions plus avoir à faire les acrobates et prendre des risques lors du montage de nos décors de Noël en décembre prochain.

Décès

Quelques membres de notre société nous ont quittés durant cette année et en leur honneur, l'assemblée est priée de se lever pour une minute de silence.

Principales activités prévues pour l'année à venir

Pour autant que les conditions sanitaires permettent la tenue d'évènements en 2022 et 2023.

Le lundi 27 juin 2022 de 9h15 à 12h aura lieu à la boulangerie Rico une séance organisée par Pro Senectute et la bibliothèque d'Yverdon en vue de l'organisation de permanences numériques afin d'aider les personnes âgées à maîtriser leur smartphone ou autres. Des flyers sont à disposition sur la table à l'entrée.

La Fête des Cygnes aura lieu le samedi 3 septembre prochain dans le parc du Mujon derrière le kiosque. La date initiale du 10 septembre a dû être changée car ce jour-là se déroulera la Fête au Lac. Cette dernière a normalement lieu en juin mais cette année c'est la Fête Cantonale Vaudoise de Gymnastique qui occupe la plupart des week-ends ainsi que d'autres manifestations dont l'Abbaye.

En décembre 2022 et janvier 2023, il y aura bien sûr le montage et le démontage de nos sapins de Noël.

Nos brandons sont fixés au vendredi 17 mars 2023 et on croise les doigts pour que ceux-ci puissent enfin avoir lieu.

Depuis 2 ans, notre comité a le projet d'organiser des après-midi « jeux » dans une des salles de cette église mais avec le Covid, cette idée a été mise en attente. Notre président demande aux personnes présentes si elles seraient intéressées à y participer et à quelle fréquence. Pas beaucoup de réaction dans la salle. La secrétaire explique que ça ne sera pas forcément une rencontre que jeux mais aussi discussion, tricot, danse et autres.

4.2 Rapport de la caissière

Notre caissière Anne-Lydie Couleru présente les comptes de l'exercice 2021/2022 et commente certains chiffres. La fête des Cygnes a rapporté Fr. 1'510.20 et 33 nouveaux membres ont rejoint notre société pour un montant total des cotisations de Fr. 4'995.-. Finalement l'exercice se solde par un bénéfice de Fr. 2'045.65 et la fortune s'élève à Fr. 67'009.59.

4.3 Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs se sont réunis le 24 mai 2022 et M. Loïc Zanoni premier vérificateur nous fait la lecture de leur rapport.
L'assemblée n'ayant pas de questions, les comptes sont approuvés et décharge est donnée à la caissière, au comité et aux vérificateurs en levant la main.
Merci à notre caissière pour son excellent travail et la bonne tenue de notre comptabilité.

POINT 5 – COMITE : ADMISSIONS-DEMISSIONS-JUBILAIRES

Jubilaires : le comité félicite et remercie tout particulièrement une de ses membres, il s'agit de :

- Biljana Acimovic pour 10 années de comité

Une petite attention lui est remise.

Admissions : aucune nouvelle admission pour cette année.

Démissions : 3 personnes ont choisi de quitter notre comité. Ce sont Mme Bernadette Clément (entrée en 2005), M. Jacques Tétaz (entré en 2005) et Mme Ria Puig (entrée en 2020). Un cadeau leur sera remis.

Au sein de notre comité, nous avons la chance d'avoir quelques jeunes membres mais aussi certains plus âgés qui risquent de démissionner dans les années à venir ce qui nous posera quelques problèmes surtout pour l'organisation de nos manifestations. Il nous faut des nouveaux membres alors si vous êtes intéressés n'hésitez pas à contacter notre président (tél., mail, site internet) d'autant plus qu'avec l'amélioration des conditions sanitaires, nos activités vont reprendre de façon normale.

POINT 6 – ELECTIONS

Point 6.1 – Election du comité

Pour l'année à venir, le comité sera composé de 14 personnes soit :

Jean-Paul Clément - Président
Gérald Favre - Vice-président
Brigitte Jaquier - Secrétaire
Anne-Lydie Couleru – Caissière

Mireille Correvon, Catherine Marendaz, Salvatore Casimo, Biljana Acimovic, François Nobs, Sandrine Diallo, Justine Chevrier, Cédric Dériaz, Debora Beuret-Strambini, Nathalie Robert

La composition du comité telle que proposée est acceptée à main levée.

Point 6.2 – Election des vérificateurs des comptes

Monsieur Loïc Zanoni, vérificateur sortant
Monsieur Philippe Golliard, premier vérificateur
Monsieur Pascal Dumartheray, deuxième vérificateur
Monsieur Jean- Marc Sutterlet, vérificateur suppléant.

Il n'y a pas d'objection. Nous remercions ces personnes.

POINT 7 – MESSAGE DE NOS AUTORITES

Monsieur le Municipal Christian Weiler nous remercie pour l'accueil et l'invitation à notre AG. Il est heureux de constater que notre société est bien vivante et confortablement installée sur ses berges malgré le Covid. Il nous parle brièvement de la démarche de diagnostic sécuritaire participatif qui a été lancée le 23 novembre 2020 par la Municipalité et la Police Nord Vaudois sous l'égide de l'Observatoire de la Sécurité. Notre quartier a été le premier à y participer tout d'abord via un sondage, puis 2 marches exploratoires et ensuite l'étude-pilote portant sur le service à la personne ADRIEN. Une présentation complète et les perspectives d'avenir à l'échelon de la ville nous seront présentées lors de notre AG 2023 car à ce stade, la Municipalité ne souhaite pas entrer dans les détails dans le souci de ne pas influencer les autres quartiers qui n'ont pas encore participé à cette démarche. En dernier lieu, M. Weiler remercie toutes les personnes engagées dans ce projet pour leur implication.

Monsieur Pascal Pittet, Directeur du Service de la sécurité publique prend à son tour la parole et relève que les résultats du sondage pour le quartier des Cygnes mettent notamment en lumière un fort sentiment de sécurité. Les 3 principales problématiques impactant le sentiment de sécurité ou de qualité de vie des répondants sont liées à la mobilité, aux nuisances sonores et aux craintes d'être victime de cambriolages ou vols dans les véhicules. Finalement, M. Pittet relève que cette démarche est une belle opportunité pour les habitants de se faire entendre, donner leur opinion et communiquer avec les autorités de notre ville. Il remercie les habitants de notre quartier pour leur engagement ainsi que M. Michaël Meyer de sa présence.

Monsieur Meyer, responsable de recherche au ColLaboratoire de l'Université de Lausanne est présent ce soir pour nous parler de l'étude-pilote portant sur le service à la personne ADRIEN. 13 personnes de notre quartier ont accepté de porter pendant 6 mois une balise qui permet à l'aide d'un bouton activable par son détenteur d'être automatiquement mis en relation avec une permanence de spécialistes de la sécurité. Il nous en explique le fonctionnement à l'aide de quelques images via le beamer mais il faudra attendre la fin de l'année 2022 pour avoir les résultats de tous les quartiers impliqués dans cette démarche.

POINT 8 - PRESENTATION SUR LA BIODIVERSITE DANS LA VILLE ET NOTRE QUARTIER

Madame Silli Mona, déléguée à la durabilité nous remercie pour l'invitation et se réjouit de constater que notre ville est de plus en plus fleurie (parcs, giratoires). Elle mentionne également l'existence de balades découverte de la biodiversité à vélo ou lors des journées « un espace public à 5 minutes de chaque Yverdonnois ». Elle rappelle aussi qu'il existe 5 subventions différentes (conseil personnalisé par un jardinier, remplacement de tuyas et laurelles par des haies vivantes, panneaux solaires avec végétation, etc.) pour la biodiversité et que des flyers sont à disposition à l'entrée.

Madame Aino Adrieans, biologiste conseil nous présente à l'aide du beamer plein d'actions possibles facilement réalisables et accessibles à tous : arrêter les pesticides, tolérer les petites bêtes, créer des petits habitats et des passages pour les hérissons, semer des plantes sauvages, créer un mur en pierres sèches ou une mare de jardin, laisser pousser le gazon au-delà de 6 cm, végétaliser les toits et les façades. Elle mentionne aussi l'existence au niveau national d'une « chartre des jardins » en 3 langues.

POINT 9 - DIVERS, PROPOSITIONS INDIVIDUELLES, QUESTIONS/ REPONSES

Le moment est venu de profiter de la présence des représentants de nos Autorités, de la Police, de nos invités et de votre comité pour poser vos questions et faire part de vos observations et propositions, interventions qui bien entendu resteront polies et sans attaques personnelles. Pour le PV de l'assemblée, merci de bien vouloir annoncer votre nom avant de poser votre question.

Madame Nathalie Robert, Rue des Cygnes 16 dit qu'on entend beaucoup parler de zones 30 km/h dans les autres villes de Suisse mais qu'en est-il vraiment à Yverdon ? Pour elle, la rue des Cygnes est un parfait exemple d'insécurité dû à la vitesse excessive.

Monsieur Christian Weiler répond que c'est un sujet d'actualité pour toute la ville et qu'il demande de la réflexion car un panneau 30 km/h impacte les voitures, les piétons les vélos ainsi que les véhicules d'urgence. C'est une étude globale à chaque fois et ça prend un certain temps. La ville est parfois limitée en ressources financières mais aussi humaines.

Madame Robert a encore une petite question concernant la biodiversité. Il existe des subventions pour les haies mais quels sont les critères concernant la largeur de celles-ci ?

Madame Silli Mona répond qu'il faut 5 mètres linéaires et de l'espace. Toutes les informations sont disponibles sur le site de la commune.

POINT 10 – CLOTURE DE L'ASSEMBLEE

Au nom du comité, Jean-Paul Clément remercie toutes les personnes présentes de s'être déplacées à notre assemblée générale. Il remercie également la Municipalité et les services de la Ville pour l'intérêt qu'ils portent à notre quartier ainsi que la Police Nord Vaudois qui assure notre sécurité.

Merci également à tous les membres de notre société qui par le paiement de leur cotisation et surtout leur participation à nos manifestations, lorsqu'elles peuvent avoir lieu soutiennent nos activités. Pour ceux qui ne le sont pas encore, des bulletins de versement sont à disposition à l'entrée.

Le PV de cette assemblée générale sera diffusé prochainement sur notre site internet cependant si vous désirez le recevoir à la maison merci d'inscrire votre adresse sur une enveloppe prévue à cet effet.

Le comité invite les personnes présentes à rester encore un moment afin de partager le verre de l'amitié offert par la société.

La séance est close à 21h50.

La secrétaire :

Brigitte Jaquier

Le président :

Jean-Paul Clément

Yverdon-les-Bains, le 15 juin octobre 2022